

défendue durant les Quarante-Heures, 120.—Affinité *ex copula illicita*, 156, 157.—Honnêteté publique *ex sponsalibus*, 156, 157.—Dispense *in radice*, 157.—An violator teneatur ducere puellam violatam sub promissione jurata matrimonii ? 158, 159.—Doctrine de l'Eglise, 200 à 206.—Rubriques pour la célébration, 301.—Certificat des publications requis avant la célébration, 302.—En prenant une publication, il faut s'enquérir des empêchements dirimants, 303.—Institution divine, 458.—Heureux effets du mariage religieux, 458. Funestes conséquences du mariage civil, 459—Voir : *Affinité, Clandestinité, Disparité de culte, Héretiques*.

**Mariages mixtes.**— Voir : *Hérétiques, Appendice au Rituel*.

**Marie** (Vierge).—Intentions pour les exercices du mois de mai, 174.

**Martyrologe.**—Additions à la fête de saint François de Sales, docteur de l'Eglise, 525.

**Matines.**—Récitation permise la veille à deux heures, 85.

**Médailles.**—Qui peut les bénir ? 79.

**Messe.**—Expiration de l'indult permettant de chanter les messes de *Requiem* aux doubles mineurs trois fois la semaine, 85. Renouvellement demandé, 85.—Nouvel indult pour deux fois la semaine, 94.—Durant les Quarante-Heures, 121, 122, 123, 126.—Sonnerie, 301, 302.—Chœur assis pendant le chant de l'*Agnus Dei*, 403.—Répétition de l'*Introït* chantée et non psalmodiée, 403.—Chant du *Benedictus* du *Sanctus* après les deux élévations, 403.—Chant de l'épître et de l'évangile, 403.—Abolition de l'usage de chanter des cantiques en langue vulgaire, 403.

**Missel.**—Négligence dans l'étude des rubriques, 265, 295, 296.—Fête de saint François de Sales, docteur de l'Eglise, 525.

**Missions des townships.**—Dettes à payer, objets de culte à fournir, prêtres à soutenir, 400.—En plusieurs endroits, les âmes sont en souffrance, 463, 464.—Moyens de les secourir, 400, 464.—Ecoles urgentes, 490, 491.

**Moreau** (Mgr L.-Z.).—Biographie, 5 à 21.—Bulles, 55.—Acte de la prise de possession de l'évêché, 57.—Sentiments touchant l'épiscopat et l'administration diocésaine, 61 à 71.—Reconnaissance à ses trois prédécesseurs et à Mgr Bourget, 64.—Cœur de Jésus, guide et inspirateur de son administration, 65, 385.—Remerciements au clergé pour l'accueil reçu, 71, 72.—Paiement de la dette et réouverture de l'évêché, 72, 73.—Publication d's décrets